

Amendement n° 5
 (N° interne au service de l'assemblée)
 Présenté par le groupe :
 Rassemblement National & alliés

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE
SESSION DU : 21-déc-23

AMENDEMENT BUDGETAIRE

DOCUMENT BUDGETAIRE CONCERNE : BUDGET PRIMITIF 2024

Eléments de l'architecture fonctionnelle concerné(s) par l'amendement :

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Secteur d'activité:	Orientation	Secteur d'activité:	Dettes et aux opérations financières
Domaine:	INFORMER SUR LES METIERS ET LES FORMATIONS, ORGANISER LE CONSEIL EN ORIENTATION ET ACCOMPAGNER LES PARCOURS	Domaine:	Finances
Programme :	Valorisation des Métiers	Programme :	Emprunt

Pour information, page(s) du rapport du Président concernée(s) par l'amendement :

Page 74-75 du rapport BP 2024

Exposé des motifs :
Nota bene : les amendements ne peuvent porter que sur les points du rapport du président soumis au vote de l'assemblée (partie décisionnelle)
Exposé : Dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 intitulée "pour la liberté de choisir son avenir professionnel", la collectivité doit se donner davantage de moyens pour mieux informer les élèves. En particulier documenter et faire connaître positivement les formations et les métiers suscitant le plus d'opportunités d'emplois durables au sein du territoire régional (service à la personne, hôtellerie-restauration, industries de pointe...)
Proposition : Le groupe Rassemblement national propose ainsi d'augmenter l'AE et les crédits de paiement de 300 K€ en fonctionnement du programme "valorisation des métiers" et d'augmenter la ligne « opérations financières - emprunt » du même montant.

ORIGINE DU MOUVEMENT		DESTINATION DU MOUVEMENT	
Chapitre budgétaire:	932	Chapitre budgétaire:	923
Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)	Proposition initiale	Modification proposée (+ ou -)
Montant de l'AP:		Montant de l'AP	
Montant de l'AE : 890 000,00 €	0,00 €	Montant de l'AE 1 190 000,00 €	300 000,00 €
Montant des CP en dépenses :	300 000,00 €	Montant des CP en dépenses	300 000,00 €
Montant des CP en recettes :		Montant des CP en recettes : (emprunt)	
TOTAL (1)	300 000,00 €	TOTAL (2)	300 000,00 €
Opération équilibrée (1=2)		Opération non équilibrée(1 ><2)	